

AUTO ECOLE SANDRA

06 10 72 85 55

FORMATION DE 7H SUPPRESSION DE LA MENTION B78

Passez de la boîte automatique à la boîte manuelle,
SANS EXAMEN !

? QU'EST-CE QUE LA MENTION B78 ?

La mention B78 inscrite sur votre permis de conduire vous limite à la conduite des véhicules équipés d'une boîte automatique.

Pour conduire aussi un véhicule à boîte manuelle, vous devez suivre une formation pratique de 7 heures dans une auto-école agréée.

Cette formation vous permet de supprimer la mention B78 de votre permis de conduire.

🎯 LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vous permettra de :

- ✓ Maîtriser l'utilisation de la boîte de vitesses manuelle
- ✓ Apprendre à utiliser l'embrayage avec fluidité
- ✓ Réaliser des démarrages, notamment en côte
- ✓ Effectuer des changements de vitesses en toute sécurité
- ✓ Adapter votre conduite aux différentes situations de circulation
- ✓ Gagner en autonomie et en confiance au volant

👤 QUI PEUT SUIVRE CETTE FORMATION ?

Vous pouvez vous inscrire si :

- vous êtes titulaire du permis B avec la mention B78 obtenue pour des raisons non médicales,
- vous souhaitez conduire un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

🕒 DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est d'une durée de 7 heures et se déroule avec un enseignant de la conduite diplômé.

Elle comprend :



Une remise en main du véhicule



Des exercices de maniement de la boîte manuelle



Des mises en situation sur différents types de routes



Une conduite en circulation afin d'acquérir les automatismes nécessaires

✅ Y A-T-IL UN EXAMEN ? **NON !**

Cette formation ne comporte aucun examen final.

À son issue, votre enseignant vous remet une attestation de suivi de formation qui vous permettra d'effectuer les démarches pour supprimer la mention B78 de votre permis de conduire.

👍 LES AVANTAGES

- ✓ Plus de liberté dans le choix de votre véhicule
- ✓ Possibilité de conduire aussi bien une voiture automatique qu'une voiture manuelle
- ✓ Aucune épreuve pratique supplémentaire
- ✓ Formation courte et personnalisée



**BESOIN D'INFORMATIONS ?
CONTACTEZ-NOUS !**

Notre équipe est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et planifier votre formation.



PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Conditions d'organisation de la formation

La formation est d'une durée de sept heures.

Elle est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière agréé ou de l'association d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle agréée.

Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installé à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite.

La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et conditions de circulation variées.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Structure et contenu de la formation

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.